

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 29 (1884)
Heft: 6

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

XXIX^e Année.

N^o 6.

15 Juin 1884

Inauguration du monument Dufour.

La cérémonie d'inauguration du monument en l'honneur du général Dufour, qui vient d'avoir lieu le 2 juin à Genève, a été l'occasion d'une grande et belle fête nationale. Non-seulement la population genevoise y a participé en foule et de la manière la plus sympathique et cordiale, mais de tous les points de la Suisse étaient accourus de nombreux représentants de la Confédération, des cantons, de l'armée, des populations.

Le programme indiqué dans notre dernier numéro a été fidèlement et ponctuellement exécuté. Un cortège de plus de six mille participants avec des centaines de bannières a défilé dans les rues pavées de la reine du Léman pour se développer autour du monument sur la place Neuve. On y remarquait entre autres trois délégués du Conseil fédéral, MM. Welti et Schenk, président et vice-président de la Confédération, et M. Numa Droz, M. Roguin, président du Tribunal fédéral, avec huissiers fédéraux en grande tenué, des délégués des Chambres fédérales et de seize cantons, aussi avec huissiers, puis, parmi les militaires, le général Herzog en tête, les colonels divisionnaires Meyer, Lecomte, Vögeli, Ceresole, Bleuler, le colonel Gautier, les chefs d'arme Feiss, Lochmann, Grenus, les colonels Girard, de Perrot, Desgouttes, De Vallière, Sacc, Coutau, Des Loës, Paquier, Perrochet, Delarageaz fils, Falkner, Hug, Schweizer, et un grand nombre de lieutenants-colonels.

Le cortège a débouché un peu avant midi sur la place Neuve, où une foule immense s'était amassée. Quelques minutes après midi il s'est formé un cercle autour de la statue du général gardée par quelques soldats, puis M. le colonel Aubert a pris la parole et s'est exprimé comme suit :

« Le 2 juin 1876, une assemblée populaire se réunissait à Genève et décidait d'une voix unanime qu'un monument serait érigé dans cette ville à la mémoire du général Dufour. A l'appel adressé à tous les enfants de la Suisse pour contribuer à l'accomplissement de ce vœu patriotique, il a été répondu avec empressement. Non-seulement nous avons eu à enregistrer des dons abondants recueillis à Genève; non-seulement nous avons vu